



COTISATIONS ANNUELLES ET LICENCES DE JOUEUR

indication pour la décision de fixation pour 2019

Le CC propose de laisser les cotisations annuelles et contributions pour les licences de joueur inchangés pour 2019 (montants en CHF)

Cotisations annuelles

<i>Catégorie</i>	<i>membres avec abonnement RSE</i>	<i>membres de famille sans abonnement RSE</i>
Membres actifs adultes <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs juniors (U20) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs écoliers (U16) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	50	30
Membres individuels <i>pas membres d'une section</i>	120	

Licences de joueur

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Actifs licence annuelle L <i>uniquement pour membres FSE</i>	25
Licence annuelle obtenue en jouant E <i>uniquement pour membres FSE, attribution automatique après 3 parties prises en compte</i>	40
Taxe de tournoi <i>pour joueurs sans licence, valable pour un tournoi</i>	20